



CNaPS

CAISSE NATIONALE DE
PRÉVOYANCE SOCIALE

Manuel d'utilisation de l'application

« SIMULATEUR DE PENSION »

“Les adhérents au centre de toutes nos préoccupations”

Le « Simulateur de Pension » figure parmi les services en lignes de la CNaPS.

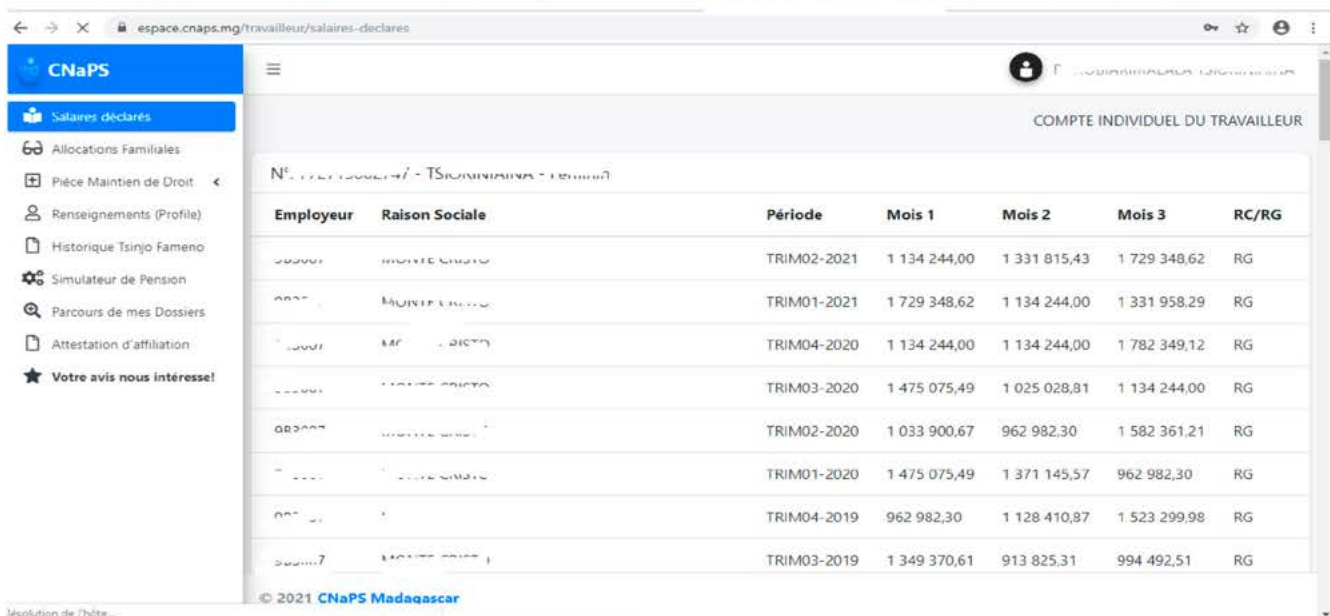
1. Comment accéder aux services en ligne de la CNaPS ?

- S'enregistrer en entrant l'identifiant c'est-à-dire le numéro matricule CNaPS du travailleur,
- Saisir le mot de passe,
- Cliquer sur le bouton « Se connecter »,

2. Comment faire si le travailleur n'a pas encore de mot de passe ?

- Entrer sur www.cnaps.mg,
- Cliquer sur « ESPACE e-CNaPS »,
- Cliquer sur « Créer compte »,
- Saisir les informations en suivant les différentes étapes d'enregistrement,
- Puis enregistrer,
- Un code signature sera envoyé sur votre numéro mobile et/ou sur votre e-mail,
- Une nouvelle fenêtre apparaîtra,
- Créer votre mot de passe en saisissant 8 caractères au minimum et qui doit contenir des lettres en majuscule, en minuscule et des chiffres,
- Re saisir le mot de passe,
- Saisir le code signature (envoyé sur votre téléphone ou e-mail),
- Enregistrer,
- Puis revenir sur « ESPACE e-CNaPS » et saisir votre matricule ainsi que votre mot de passe puis se connecter.

Vous accéderez immédiatement sur votre Compte Individuel du Travailleur (CIT), comme suit :

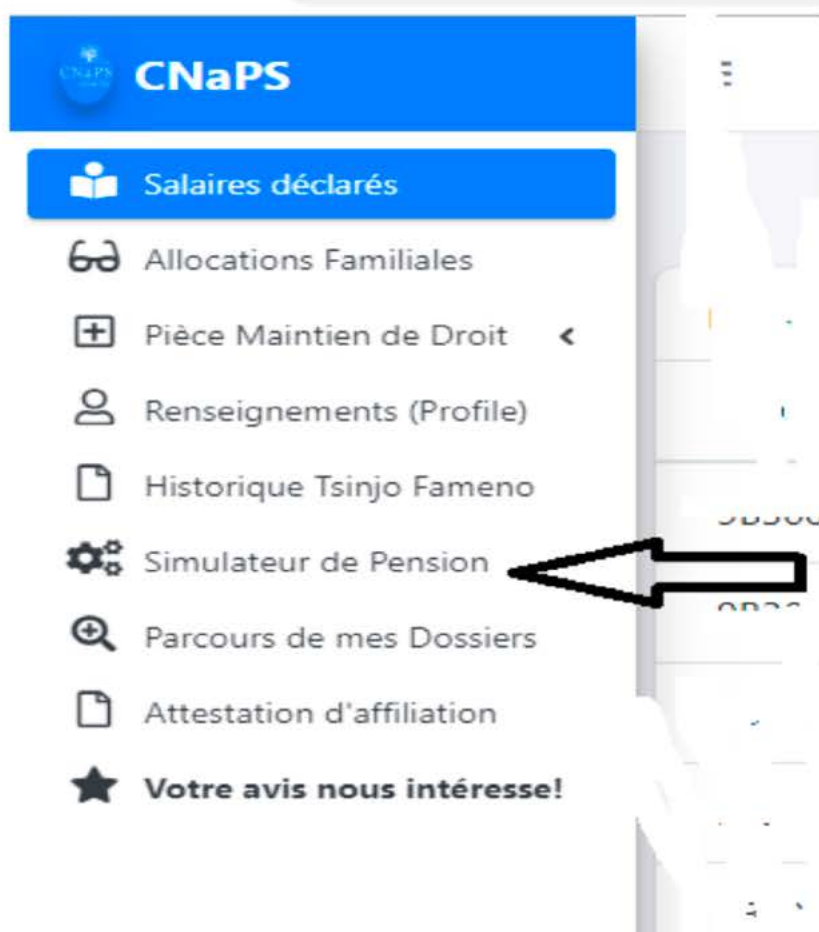


Employeur	Raison Sociale	Période	Mois 1	Mois 2	Mois 3	RC/RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM02-2021	1 134 244,00	1 331 815,43	1 729 348,62	RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM01-2021	1 729 348,62	1 134 244,00	1 331 958,29	RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM04-2020	1 134 244,00	1 134 244,00	1 782 349,12	RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM03-2020	1 475 075,49	1 025 028,81	1 134 244,00	RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM02-2020	1 033 900,67	962 982,30	1 582 361,21	RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM01-2020	1 475 075,49	1 371 145,57	962 982,30	RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM04-2019	962 982,30	1 128 410,87	1 523 299,98	RG
000007	MONTE ENIGRE	TRIM03-2019	1 349 370,61	913 825,31	994 492,51	RG

3. Comment faire la simulation de Pension

Sur cette fenêtre, la liste des services en ligne se trouve à gauche

- Cliquer sur « Simulateur de Pension »



- Re saisir votre matricule ainsi que votre mot de passe,
- Cliquer sur valider,

Saisissez vos identifiants

Matricule :

Mot de passe :

- Vous trouverez la fenêtre suivante :

Paramètres de la simulation

Salaires **Nouvelle simulation** Liste des simulations Se déconnecter

Note: Il est à noter que la pension de retraite maximum est calculée sur la base du plafond du salaire soumis à cotisations (8^eSME M1), qui est également la base de calcul des cotisations

Nom :	<input type="text"/>	Date d'adhésion :	<input type="text"/>
Prénoms :	<input type="text"/>	Employeur première adhésion :	<input type="text"/>
Sexe :	<input type="text"/>	Anniversaire 60 ans :	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>	Age (actuel) :	<input type="text"/>
		Code régisseur :	<input type="text"/>

- Vous êtes dans l'onglet « Nouvelle simulation »,
- Les informations vous concernant s'affichent automatiquement,
- Mais avant de lancer la simulation, il faut d'abord entrer sur l'onglet « Salaires »,

Liste des salaires

Salaires **Nouvelle simulation** Liste des simulations Se déconnecter

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
2034	2035	2036	2037												

Modifier les salaires à partir de par

Cliquer pour recharger les salaires à partir des cotisations:

- Cliquer sur le bouton « Recharger les salaires »,
- Vos salaires seront affichés pour chaque mois de l'année,
- Cliquer sur chaque année pour vérifier (ou modifier le salaire si besoin),

Janvier :	<input type="text" value="95 726,40"/>	<input type="checkbox"/> Copier dans les autres champs
Fevrier :	<input type="text" value="95 726,40"/>	
Mars :	<input type="text" value="47 863,40"/>	
Avril :	<input type="text" value="0,00"/>	
Mai :	<input type="text" value="0,00"/>	
Juin :	<input type="text" value="0,00"/>	
Juillet :	<input type="text" value="47 863,40"/>	
Aout :	<input type="text" value="95 726,40"/>	
Septembre :	<input type="text" value="100 694,20"/>	
Octobre :	<input type="text" value="100 694,20"/>	
Novembre :	<input type="text" value="100 694,20"/>	
Decembre :	<input type="text" value="120 034,00"/>	

- Si les salaires sont identiques pour toutes les périodes, vous pouvez cocher la case « **Copier dans les autres champs** »,
- Si tous les salaires sont corrects, cliquer sur « Modifier »,
- Et ainsi de suite jusqu'au mois et l'année de votre âge de retraite,
- Puis revenir sur l'onglet « Nouvelle simulation »,
- Remplir les informations en bas :

Médaille :	<input type="text" value="Aucun"/>	
Majoration conjoint :	<input type="text" value="Non"/>	
Taux d'augmentation du SME (0 à 100 %):	<input type="text" value="7,00"/>	
Début complémentaire :	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>	

VERIFIER VOS SALAIRES AVANT DE LANCER

- Sélectionner la Médaille si vous en avez (si non mettre « aucun »),
- Sélectionner « **Oui** » si vous bénéficiez de la majoration Conjoint (si non mettre « **Non** ») *
- Remplir la date du début de la période complémentaire si vous êtes cotisant dans le système de retraite complémentaire (si non, **ne rien modifier**),

- Si tous les paramètres sont corrects, cliquer sur le bouton Vert « **Lancer la simulation** »,
- Le Résultat de la simulation s'affichera.

**L'article 277 al.2° du Code de Prévoyance Sociale définit les conditions pour bénéficier d'une majoration pour Conjoint comme suit : mariage régulièrement enregistré au moins deux ans avant la demande, et le conjoint ne dispose pas lui-même de ressources et ait lui-même atteint l'âge ouvrant droit à prestation*

Résultat de la simulation

[Salaires](#) [Nouvelle simulation](#) [Liste des simulations](#) [Se déconnecter](#)

Note: Il est à noter que la pension de retraite maximum est calculée sur la base du plafond du salaire soumis à cotisations (8°SME M1), qui est également la base de calcul des cotisations

Type de pension	Pension proportionnelle	Taux complémentaire	0,00 %
Complémentaire	Non	Base complémentaire	0,00 Ar
Affiliation	36	Majoration 2003 (30%)	0,00 Ar
Dernier SME (Annuel)	7 085 193,00 Ar	Majoration 2016 (20%)	0,00 Ar
SMA	9 025 369,73 Ar	Pension annuelle complémentaire	0,00 Ar

Details des droits

30% SME	2 125 557,90 Ar
20% SMA	1 805 073,95 Ar
Validables	812 283,28 Ar

PENSION ANNUELLE TOTALE :
7 114 372,68 Ariary

Base 1	4 742 915,12 Ar
Majoration 2003 (30%)	1 422 874,54 Ar
Majoration médaille	0,00 Ar
Majoration conjoint	0,00 Ar
Base 2	6 165 789,66 Ar
Majoration 2016 (20%)	948 583,02 Ar
Pension annuelle publique	7 114 372,68 Ar

- Vous trouverez tous les détails de votre Pension,
- Vous trouverez également le montant total de la Pension Annuelle,
- A partir de ce montant, vous pouvez calculer votre Pension Mensuelle en le divisant par 12 ou votre Pension Trimestrielle en le divisant par 4,

A noter qu'actuellement la Pension peut être perçue mensuellement.